



L'Agence pour le Développement Agricole démarché les acheteurs suisses pour l'export des produits du terroir marocain



Amlou, Argane, huile d'olive ou encore Keskes Khoumassi, ces produits du terroir marocain ayant reçu les prix d'excellence lors de la première édition du Concours Marocain des Produits du Terroir qui a été organisé par l'Agence pour le Développement Agricole en novembre 2014, seront présents à la sixième édition du concours suisse des produits du terroir qui sera organisée les 26 et 27 septembre 2015 à Delémont-Courtemelon. Ça sera l'occasion pour les consommateurs suisses de connaître et d'apprécier les produits du terroir marocain à travers deux journées de dégustation et de vente au niveau de stands dédiés aux excellences du concours marocain dans le pavillon « Terroir du Monde ».

Cette participation marocaine s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement des produits du terroir du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, mise en œuvre par l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) et notamment à travers le projet d'Accès aux Marchés des Produits Agroalimentaires et du Terroir (PAMPAT) financé par le Secrétariat d'Etat à l'Economie Suisse (le SECO) et mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).

En marge de ce concours, des rencontres B to B avec les acheteurs et distributeurs suisses seront organisées au profit des producteurs et dont le but est de familiariser les producteurs médaillés avec les exigences du marché suisse et la demande de ses acheteurs et d'identifier les canaux de distribution potentiels. Ces produits seront également couronnés lors de la cérémonie de remise des médailles du Concours Suisse par la remise aux producteurs marocains d'attestation « Terroir du monde ».

Ça sera donc une occasion pour l'Agence pour le Développement Agricole d'échanger avec ses homologues présents lors de cette manifestation, l'expérience marocaine en matière de développement de la notoriété et la commercialisation des produits du terroir dans le cadre du Plan Maroc Vert.

Cette manifestation sera également une opportunité pour promouvoir l'IGP (Indication géographique Protégée) Argane, produit endémique et ancestral du Maroc. A cette occasion, Zahra AKNABOU, présidente du GIE Vitargan, sis à la Commune Rurale de Tidzit, Province d'Essaouira et spécialisé dans la production et la commercialisation de l'huile d'argane et ses dérivés, participera à cette manifestation et représentera son groupement ayant reçu le prix d'excellence lors de la 1^{ère} Edition du Concours Marocain des Produits du Terroir pour son produit « l'huile d'argane ». Pour elle, sa participation à cette manifestation est d'abord le fruit d'un long parcours visant à commercialiser un produit typique et endémique du Maroc, et sera donc une belle occasion pour son groupement d'intégrer le marché suisse et de participer à la mise en place d'une notoriété des produits du terroir marocain à l'échelle internationale.

A titre de rappel, la première Edition du Concours Marocain des Produits du Terroir, lancée par M. Aziz AKHANNOUCH Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime en novembre 2014 à Rabat, a couronné 109 produits du terroir. Ces médailles ont permis aux producteurs de profiter de cet événement à des fins promotionnelles à travers l'utilisation du logo des médailles sur l'emballage de leurs produits médaillés, et ce, pour une durée de deux ans.

Par ailleurs, et afin d'assurer la promotion et la reconnaissance du concours marocains des produits du terroir ainsi que les produits médaillés lors de la première édition dudit concours auprès des professionnels et du grand public, un site web promotionnel et informatif intitulé « www.concours-terroir.ma » a été mis en ligne.